

LA LETTRE DU MAIRE

N° 5 du 30.12.2023

BONNE et HEUREUSE ANNEE



2024

Mairie de Montagnac-Montpezat - Place de l'Horloge - contact 0492775365 (ipns)

Cher(e)s administré(e)s

Une nouvelle année s'annonce ! Nous l'espérons tous différente, meilleure, et pourtant !

Moi, j'ai l'impression de me répéter, car pas beaucoup de choses ont changées depuis l'an dernier. Face aux événements déplorables que nous connaissons tous, j'ai envie de dire, qu'avant d'être des Montagnacais et des Montpezarais, nous sommes tous, des citoyens du monde. Et les moteurs qui doivent nous animer au quotidien sont le partage et la solidarité.

« Le partage est une nourriture qui fait renaître l'espérance » Jean VANIER philosophe.

En 2020, la COVID a décimé la moitié du monde, et nous avons déjà oublié ; en 2022 il a laissé la place à la guerre en Ukraine. Un peuple courageux et déterminé qui résiste face à ses agresseurs. Et aujourd'hui nous assistons impuissants au massacre de civils innocents en Israël et en Palestine Et le KARABHART, nouveau génocide... Et enfin, notre jeunesse qui se transforme en justicier en détruisant son avenir et celui de sa victime « sans retour possible ».

Au nom de quelle différence doit-on se conduire comme des sanguinaires.

Au 21ème siècle, alors que nous nous préparons à aller sur la planète Mars, nous assistons à la déshumanisation de notre civilisation.

Sauvons la planète par nos actions écologiques, mais qui va nous sauver de la barbarie des hommes !

C'était mon coup de gueule... Revenons à la réalité.

Je me dois à travers ces quelques lignes, vous informer des actions municipales menées au cours de l'année 2023.

Nous avons toujours des projets de travaux et d'investissement mais faut-il encore pouvoir les financer. Le travail n'est pas simple. Il est couteux, en temps, en énergie et accapare une bonne partie de la vie des élus.

Sur la page de droite, vous trouverez un compte-rendu détaillé des actions menées au cours de cette année. Les financements et subventions figure-

ront dans le budget communal.

Je suis conscient qu'il reste des tâches à accomplir mais cela fait partie de l'avenir.

Je ne peux pas poursuivre sans saluer l'engagement de tous les acteurs de notre vie quotidienne : nos sapeurs pompiers, nos auxiliaires médicaux, notre facteur, les enseignants de notre école en RPI ainsi que nos restaurateurs. Toutes ces personnes qui jouent un rôle important et dont on ne pourrait se passer. Ensemble, nous aurons également, une pensée toute particulière pour tous ceux qui nous ont quitté et qui restent dans nos cœurs à jamais.

Et puis quelques mots sur nos associations, qui sont l'incarnation même du lien social. Elles jouent un rôle prépondérant et sont les garantes de la vitalité de notre commune : l'Oppidum qui nous fait profiter de merveilleuses soirées, les Chemin de la Rabasse et du Patrimoine qui contribuent à transmettre notre histoire, source de richesse collective qui incite au dialogue, et enfin les Minots (les parents d'élèves) qui œuvrent pour notre école.

Un petit message à nos comités des fêtes. Nous espérons vivement voir se profiler des volontaires afin de reprendre leurs actions différentes de celles de nos associations, mais salutairement complémentaires.

Petit clin d'œil également aux incivilités croissantes dans notre village en ce qui concerne le non respect de la propriété de notre boulodrome et plus encore de la propriété de notre stade exclusivement réservé aux déjections canines et non plus aux enfants de notre école. *J'applaudis fortement !*

Avant d'en terminer, je tiens à remercier tous les agents communaux, administratifs et techniques pour leur dévouement et leur implication au quotidien auprès des administrés. Je salue également leur patience devant le manque de respect injuste à leur endroit. Heureusement, nos bras cassés ont des bras pour travailler !

Que 2024 vous apporte à toutes et tous ainsi qu'à vos familles, joie, bonheur, santé et prospérité.

Bonne et heureuse année !

François GRECO

ACTIONS MENEES EN 2023

- Acquisition matériel informatique Mairie,
- Installation électrique serveur et postes informatiques,
- Ecole numérique (tablettes, chariot connecté, travaux de maintenance,
 - Audit énergétique salle polyvalente,
 - Concession logiciel informatique Mairie- (Comptabilité, Etat-Civil,...)
 - Acquisition matériel technique,
 - Acquisition camion-benne,
- Acquisition bâtiment Place de l'Horloge,
- Etude de faisabilité Place de l'Horloge voirie et bâtiments,
- Eglise travaux rénovation peinture, vitraux, pose chassis fixe en bois...
 - Travaux Escalier Montpezat,
- Adressage : panneaux, plaques de rues, arceaux,
 - Travaux suite à infiltrations toiture bâtiments communaux, nettoyage toiture et remplacement tuiles endommagées,
- Travaux réfection petit patrimoine : réparation et peinture (chariot pompe),
 - Acquisition terrain préalable à la création d'un bassin de rétention,
 - Etude de faisabilité bassin de rétention, missions de maîtrise d'œuvre et mise en œuvre,
- Maîtrise d'œuvre et travaux réfection Place Montpezat,
 - Réfection Place de Verdun,
 - Réfection rue Aristipe,
 - Réfection chemin du Peyron,
 - Aménagement espace du Puits,
- Travaux de nettoyage, d'abatage et d'élagage sur les parcelles communales (injonction ONF),
- Voirie Montagnac : réfection chemins communaux et d'exploitation,

- Voirie communale Montpezat : place de la Fontaine,
- Travaux enfouissement réseaux de télécommunication,
- Participation de la commune à la réalisation de la nouvelle caserne des pompiers (photo 1ère page),
- Signature du contrat global territorial : signature de la lettre d'engagement auprès de la crèche La Marelle Enchantée.

PROJETS 2024

- Réfection du cimetière en terrain commun à Montagnac,
- Informatisation du registre des décès (Montagnac – et Montpezat),
- Travaux d'assainissement sur la place de l'Horloge,
- Projet de logements sociaux ou à caractère social (place de l'Horloge), (programme sur 2 ans),
- Pose de panneaux photovoltaïque sur les bâtiments communaux,
- Réhabilitation du jardin d'enfants et clôture du site,
- Mise ne œuvre du bassin de rétention entre la chemin du Vallon et la route d'Allemagne-en-Provence,
- Réhabilitation du chemin du Vallon,
- Projet de convention multisites pour l'école et la garderie (réflexion à mener),
- Vote du PLU (enfin),
- Réouverture définitive de la RD11.





MAIRIE
DE
MONTAGNAC-MONTPEZAT

04500 - Alpes de Haute-Provence

Téléphone : 04 92 77 53 65
Télécopie : 04 92 77 51 08